

MA COMMUNE
EST DANS LE PARC !

ET ALORS ?...



PETIT MANUEL POUR ÉLUS ÉCO-POSITIFS





Directeur de la publication :

Yves Vandewalle

Illustrations d'ensemble :

Romain Marty /

paysage sur mesure : B. Transinne

Photos : Delicatessen Studio

et Thierry Houyel

Octobre 2020

1 000 exemplaires

Imprimé sur papier recyclé et encres végétales

Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse

01 30 52 09 09



PHOTOGRAPHIE CHIFFRÉE DU TERRITOIRE

1985
création du PNR

34

sites classés et inscrits
au titre des paysages remarquables

1 743

édifices
patrimoniaux

1 852

espèces
protégées et/ou menacées

222

acteurs et lieux
culturels identifiés

250

km de rivières

53
COMMUNES

64 616
hectares
de superficie

44 %
de forêt

273
agriculteurs

42%
de surface agricole

10 610
entreprises et
commerces

114 000
HABITANTS

750 km
de chemins balisés

190 km
de pistes cyclable
et liaisons douces.



**56 PARCS NATURELS
EN FRANCE**

création du 1^{er} Parc en 1967
15 % du territoire occupé par des PNR
4,2 millions d'habitants
325 000 entreprises
4 Parcs en Île-de-France (bientôt un 5^e)

VOTRE COMMUNE ►

UN RÉSERVOIR DE

QUI REND DE PRÉCIEUX SERVICES GRATUITS



«La nature, les chemins de randonnées, on a tout ce qu'il faut à notre porte.»



«Profiter de la beauté des paysages, c'est une chance !»



«Les villages sont à taille humaine»



«On voit l'héritage du passé encore présent et c'est ce qui donne du charme...»

Pollinisation
par les insectes

Auto-épuration
naturelle
de l'eau

Protection
contre les inondations

Château d'eau naturel de la région
(sources des cours d'eau)

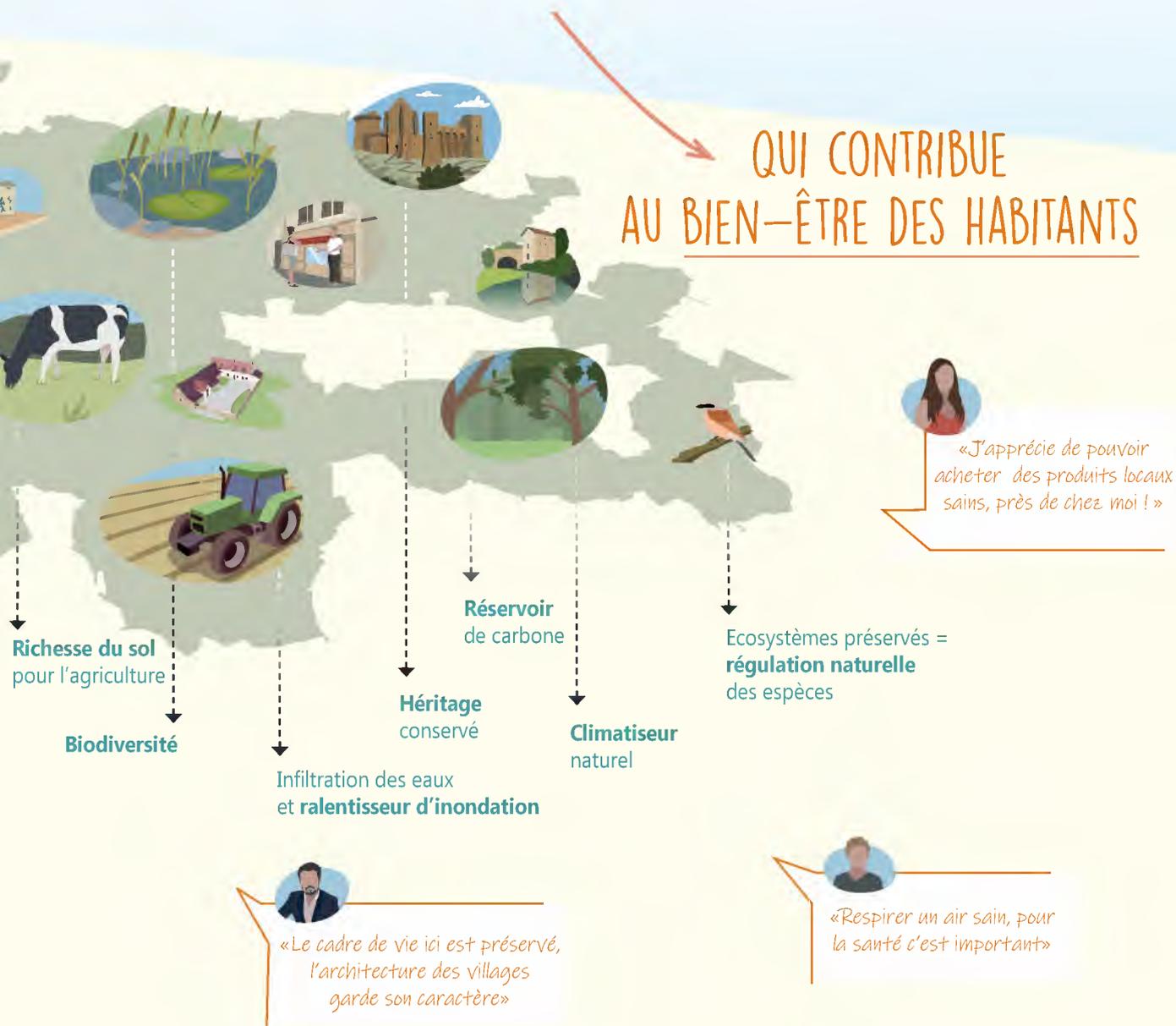
Nourriture, bois, fibres,
ressources génétiques

Oxygénation
de l'air (photosynthèse)

Attractivité pour les habitants
et les visiteurs, d'une nature
et de patrimoines préservés

NATURE ET DE PATRIMOINES

QUI CONTRIBUE
AU BIEN-ÊTRE DES HABITANTS



AGIR DANS VOTRE COMMUNE, TOUT EN PRÉSERVANT LA NATURE ET LES PATRIMOINES

En 2011, en devenant territoire de Parc et signataire de sa Charte, votre commune s'est engagée à préserver les ressources naturelles, à mener des actions qui concourent à lutter contre le changement climatique et la perte de biodiversité, à se préparer et s'adapter aux grands changements plutôt que de les subir.

LA CHARTE DU PARC, À L'ÉCHELLE COMMUNALE :

LOGEMENT



OÙ : Réutiliser le bâti existant dans les zones urbaines / construire dans les espaces disponibles adaptés à la création de logements, à l'intérieur des zones déjà construites (se référer au plan de parc par commune).

⇒ Stopper l'étalement et la consommation d'espaces naturels et agricoles

QUOI : faire une place aux petits logements et diversifier l'offre de logement et le parcours résidentiel

⇒ Répondre aux besoins d'habitats de tous (jeunes actifs, familles monoparentales, aînés...)

COMMENT : Concevoir des projets dans leur ensemble. Intégration urbaine et paysagère (franges, clôtures, espaces publics et partagés...). Intégrer une gestion alternative de l'eau et des aménagements en faveur de la biodiversité ; veiller à un éclairage nocturne respectueux de la santé et de la faune sauvage ; veiller à la qualité architecturale en respectant le bâti environnant existant ; favoriser une architecture bioclimatique utilisant des matériaux biosourcés et des énergies renouvelables... Intégrer les nouveaux modes d'habiter. Anticiper et planifier ces objectifs dans les PLU.

VOIERIE DÉPLACEMENT



- Faire une place sécurisée sur les routes aux vélos et piétons pour les déplacements de proximité
- Aménager des liaisons douces, valoriser les chemins existants (végétation locale et milieux favorables à la biodiversité et à ses déplacements : haies, arbres, bandes de prairie, mares...),
- Favoriser les transports alternatifs (transport à la demande, co-voiturage...) Installer des stationnements vélo près des équipements, commerces et des nouvelles opérations de logement
- Entretien la végétation après la période de reproduction de la petite faune sauvage (juillet)
- Réduire et adapter l'éclairage nocturne pour limiter la pollution lumineuse (santé et faune sauvage)
- Intégrer la gestion des eaux pluviales et le risque inondation dans les aménagements des routes, et penser globalement cycle de l'eau et bassin versant (matériaux perméables, fossés à redents, mares et lagunes, végétalisation des abords)

ÉQUIPEMENTS PUBLICS



- Rechercher des économies d'énergie à la construction (éco-conception et matériaux biosourcés) comme à l'entretien (diagnostic et rénovation énergétique)
- Veiller à la qualité architecturale et l'intégration paysagère
- Intégrer la gestion des eaux pluviales et le risque inondation dans les constructions (gestion à la parcelle limitant le rejet dans le réseau).
- Faire une place à la nature dans le bâti (intégrer des nichoirs, des gîtes à chauves souris sous les toitures, végétaliser...). Stopper l'étalement et la consommation d'espaces naturels et agricoles



« Selon les conditions favorables ou hostiles que nous allons créer, des milliers d'espèces vivantes de notre territoire dont nous avons aussi la responsabilité, auront ou pas la possibilité d'être encore là demain (et de rendre les précieux services dont l'homme bénéficie gratuitement) ».

Bernard Chevassus-au-Louis, scientifique et naturaliste

VIE LOCALE



- Introduire les produits locaux et bio dans les cantines scolaires, le portage de repas à domicile, les événements communaux
- Favoriser les services adaptés en milieu rural : micro-crèches, épiceries participatives,
- Accompagner et valoriser les projets et acteurs culturels du territoire
- Soutenir des projets valorisant les patrimoines (résidence d'artistes, projets construits avec les habitants...)

ÉCONOMIE/ COMMERCES



- Moderniser le commerce de proximité et l'activité de centre-bourg
- Soutenir l'artisanat et promouvoir les savoir-faire locaux
- Mettre en valeur la nature et les patrimoines pour favoriser les loisirs et le tourisme
- Préserver le foncier et favoriser la diversification d'agriculteurs en vente directe
- Accompagner les agriculteurs vers des pratiques vertueuses (mesures agro-environnementales...)
- Promouvoir la responsabilité sociale et environnementale auprès des commerçants et artisans.
- Innover et expérimenter de nouveaux modèles : Transport à la demande, monnaie locale, Bimby energie,

ESPACES PUBLICS



- Veiller à la qualité des paysages et l'identité des villages
- Favoriser la nature en ville (mares, prairies, bandes enherbées, tontes retardées,...)
- Veiller à l'intégration du bâti dans le paysage de la commune
- Gérer les espaces verts et la voirie sans aucun phytosanitaire
- Privilégier les essences locales et économes en eau
- Faire appliquer la loi limitant l'affichage publicitaire et lutte contre la pollution lumineuse
- Restaurer et entretenir le petit patrimoine bâti

CITOYENNETÉ



- Sensibiliser les habitants aux enjeux environnementaux et aux gestes éco-bénéfiques
- Faire connaître et valoriser la biodiversité et les services rendus par la nature dans sa commune (découverte, actions et inventaires participatifs...).
- Accompagnement à l'émergence des initiatives citoyennes telles que les épiceries participatives, les ressourceries, la monnaie locale, ou encore la Centrale collective Photovoltaïque

LE RÉFLEXE «COMMUNE DE PARC»

Le bon emplacement ?



je ne consomme pas de nouveaux espaces naturels ou agricoles. Je recherche des localisations dans les zones urbanisées et les dents creuses

Une place pour la nature ?



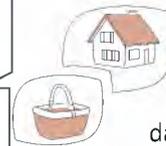
Cet équipement peut-il faire aussi une place à la nature ? (toits, matériaux, espaces extérieurs, parking, éclairage non polluant, corridors verts pour laisser circuler la faune)

Qualité architecturale et paysagère ?



A t-on trouvé une harmonie et de la cohérence avec ce qui nous entoure? L'équipement sera t-il bien intégré dans son paysage, son environnement urbain et architectural ?

Mixité activité/habitat ?



Quelques petits logements peuvent-ils trouver leur place dans le projet ?

Lien avec le passé ?



Le site ou le quartier sont-ils liés à l'histoire ou l'identités du village ?

Nous avons besoin de Construire une crèche...

Energies renouvelables



Peut-on choisir des énergies d'avenir et plus économes à l'entretien ?

Liaisons, dessertes ?



A-t-on prévu des liaisons douces entre l'équipement et les habitations et des parkings vélos ?

santé/confort des habitants ?



Avons-nous choisi des matériaux plus sains et pourquoi pas locaux (chanvre...) ?

Rétention de l'eau ?



Peut-on choisir des aménagements et matériaux qui ralentissent l'eau, la stockent sur place et réduisent les risques inondation ?

L'APPUI DU PARC



A la demande, les techniciens du Parc étudient le projet à ses débuts et apportent des **conseils sur mesure**, des solutions techniques et des aides financières. Ils peuvent être associés **dès le début de la réflexion** pour définir les contours du projet, la rédaction du cahier des charges, la sélection d'un architecte,...



Nous devons refaire une route...

Repenser l'espace ?

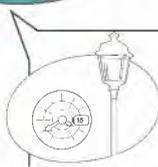


Peut-on recalibrer la voie pour laisser plus de place aux piétons, pour intégrer une piste cyclable sécurisée ?
Peut-on dégager des espaces publics plus confortables, des terrasses pour les restaurants ?



Choix de matériaux

Je recherche des matériaux les moins polluants possibles et je demande une gestion de chantier respectueuse de l'environnement



Eclairage public

Je repense l'utilité de l'éclairage public dans le temps et l'espace (programmer des extinctions des candélabres la nuit et choisir des lampes avec un spectre lumineux meilleur pour la santé et la faune).



L'APPUI DU PARC

Le Parc fait du conseil sur mesure pour tous les projets d'aménagements d'espaces publics et notamment des rues. Il met à disposition des fiches techniques pour des **idées de matériaux**, d'aménagements et des exemples de réalisations.

Diversité des espaces



Prévoit-on un plan de gestion différenciée selon les différents usages de chaque espace, pour faciliter l'entretien, prendre en compte la biodiversité et gagner du temps ?

Economiser l'eau et le temps



Quelles espèces résistantes à la sécheresse favoriser, semer ou planter pour limiter l'arrosage ? Préfère-t-on des plantes vivaces pour économiser chaque année le temps des plantations et semis ? Pratique-t-on déjà le paillage ?

Beauté sauvage



A-t-on des espaces qui pourraient rester en prairies naturelles ? c'est à la fois champêtre et utile à la nature et aux pollinisateurs



Nous créons des espaces verts et planifions leur entretien

L'APPUI DU PARC



Le Parc propose :

- des **formations** à la gestion différenciée pour les agents techniques.
- des **fiches conseils** et des guides pratiques.

Des espaces productifs ?

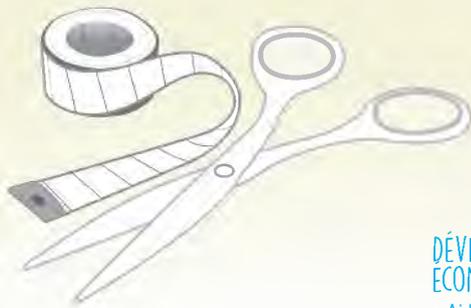


Et si je créais des vergers et des potagers ouverts aux habitants...

Tondre moins et mieux



Je revois la fréquence et la période de tonte, je laisse des bandes non tondues, d'autres fleuries pour favoriser la biodiversité.



L'ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE DU PARC AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS

URBANISME, ARCHITECTURE ET PAYSAGE

- Suivi des documents d'urbanisme (PLU), conseils approfondis
- Accompagnement d'aménagement communaux (espaces publics, mobilier, logements, concertation, éco-quartier)
- Conseils architecturaux sur les bâtiments publics (et aussi pour l'habitat individuel et les devantures commerciales)
- Nature en ville (plantations, mobilier, entretien, formations)

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Aides à l'installation et à la modernisation d'artisans-commerçants /
- Bourse aux locaux
- Appuis : monnaie locale, tiers-lieux
- Financement participatif de projets
- Appui aux filières courtes (Métiers d'Art, produits locaux)

CULTURE

- Aides aux projets culturels
- Projets artistiques, et ateliers d'écriture.

ENERGIE

- Suivi et réduction des consommations
- travaux d'isolation,
- éclairage public économe,
- cadastre solaire
- Énergie renouvelable (photovoltaïque, bois)
- Certificats d'économies d'énergies

EDUCATION

- Accompagnement des projets scolaires (mise en relation avec les acteurs du territoire, animations dans les communes, séjours nature, prêt d'outils pédagogiques, aides financières, formation des enseignants, ...)
- Soutien aux projets jeunesse (formation des animateurs du périscolaire, aides financières, ...)
- Événements et animations grand public





VISITE DE TERRAIN, DIAGNOSTIC, CONSEIL, AIDE DIRECTE, INGÉNIERIE, MAITRISE D'OUVRAGE, SUIVI DE PROJET, MOBILISATION DE FINANCEMENTS, EXPÉRIMENTATIONS

NATURE

- Connaissance/ suivi de la biodiversité, des milieux naturels et de la trame verte et bleue des communes
- Conseil, expertise, intervention directe pour l'aménagement et la gestion des espèces et des espaces naturels dans les territoires communaux (renaturation de rivières, marais, prairies, fonds de vallée, boisements, haies, bords de route et de chemins, mares ; hirondelles, chouettes, chauves souris, amphibiens, etc.)
- Entretien de cours d'eau (conseil aux riverains, intervention directe selon accords gemapi, expertise et intervention pour l'effondrement de berges, l'érosion, les pollutions...)
- Gestionnaire de réserves naturelles classées ou volontaires communales (création, aménagement, gestion, accueil du public)
 - Conseil, expertise, intervention directe pour des aménagements de lutte contre le ruissellement
 - Conseil, aide aux alternatives phytosanitaires
 - Gestion des sites Natura 2000 (massif de Rambouillet)

PATRIMOINE

- **conseils approfondis**
Ferme, maisons rurales, lavoirs, ponts...
- Inventaires du patrimoine
- animations patrimoine
- Aides à la restauration (façades, murs, grilles, porches, lavoirs, ponts, pompe à eau, serres, calvaires, stèles)

TOURISME/MOBILITÉ

- Conseils aux acteurs touristiques pour un tourisme éco-responsable et innovants
- Mobilité : le Baladobus
- Portail web et appli pour la randonnée : rando.pnr-idf.fr
- Aide financière aux prestataires pour la rénovation énergétique et les énergies renouvelables
- Aide financière et technique pour la création/restauration de chemins et de liaisons douces
- Mobilier de randonnées, entretien de chemin
- Gîtes d'étapes

AGRICULTURE

- Clôtures et citernes pour l'élevage, forages pour le maraîchage, plantation de haies, de fruitiers en vergers
- Montage de contrats MAEC
- circuits-courts & approvisionnement de la cantine ainsi que préservation du foncier agricole



DOCUMENTATION / OUTILS

ARCHITECTURE

- **Cahier de recommandations architecturales**
ouvrage de référence pour construire ou restaurer sa maison dans le PNR. Ce document est souvent annexé aux PLU
- **Guide des couleurs et des matériaux du bâti**
les palettes de couleurs pour les enduits ou pour les peintures (couramment utilisés et souvent annexés aux PLU)
- **Notices architecturales et techniques**
19 réalisations analysées dans le détail avec illustrations

URBANISME

- **Fiches synthétiques sur des opérations de logements intéressantes du territoire**
- **Journal BIMBY Build in my backyard**
Expérimentation de 3 communes du Parc pour de la densification pavillonnaire maîtrisée.
- **jeu urban'o**
- **Plaquette Faire du projet autrement**

PAYSAGE

- **Fiches outils de l'espace public** – l'éclairage public, l'espace public au début du XXe siècle, les outils règlementaires, se déplacer autrement, les revêtements de sol, prendre en compte la biodiversité dans les bourgs, la gestion alternative des eaux de pluie, la gestion alternative des eaux polluées, la création de mare, les prairies et jachères fleuries, l'éclairage public, l'intégration des enjeux de l'écomobilité dans les bourgs
- **Fiches conseils** – essences locales (arbres et haies)
- **Guide éco jardin** – pour un jardin respectueux de l'environnement et des paysages
- **Plans Paysage et Biodiversité** des Vallées de l'Yvette, du Plateau de Limours, de la Plaine de Jouars à Montfort, de la forêt de Rambouillet et des Versants de la Rémarde



ENERGIE

- **Aide pour la réduction de la pollution lumineuse** – notice sur l'aide financière et technique du PNR
- **cadastre solaire en ligne et gratuit** pour calculer le potentiel solaire de votre toiture : www.parc-naturel-chevreuse.fr
- **Guide éco habitat** – *Un guide assez général qui passe en revue la plupart des aspects de l'architecture écologique*
- **Fiches techniques:**
 - Pollution lumineuse du ciel nocturne
 - Intégration architecturale des capteurs solaires
 - La terre dans la construction
- **Boîte à bâtir** – *kit pédagogique + exposition sur les thèmes de l'eco-habitat, éco-construction, aménagement du territoire, empreinte écologique et éco-gestes*

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- **Guide des pré-enseignes** – recommandations pour l'implantation des pré-enseignes dans l'espace public
- **Recommandations façades commerciales**
– conseil pour l'intégration architecturale des façades de commerces
- **Bourse au locaux** – base de données sur le site du Parc qui recense les locaux vacants et porteurs de projets



TOURISME

- **carte touristique** – tous les sites à visiter, les balades, les hébergements, les restaurants
- **guide touristique** – tous les sites à visiter, les balades, produits locaux, artisans d'art et restaurants
- **La collection balades découvertes** : 15 plaquettes de randonnées
- **Charte des hébergements insolites**
- **Newsletter des acteurs touristiques**

PATRIMOINE CULTURE

- **Etat des lieux patrimonial** – Synthèse générale et par communes (30 nouvelles) + fiche par édifice relevé
- **Livret fermes** – document grand public expliquant l'architecture des grandes fermes sur cour
- **Fiches fermes** – fiches de recommandations à destination des élus et des propriétaires de fermes

NATURE ENVIRONNEMENT

- **Plaquette au coeur des vallées** – Poster grand public avec descriptif des espèces des fonds de vallées.
- **argumentaire zéro phyto** – La gestion différenciée des espaces verts, questions les plus fréquentes et réponses

EDUCATION ENVIRONNEMENT/TERRITOIRE

- **livrets des offres pédagogiques** – public : enseignants dans le Parc. 2 livrets (primaire et secondaire) présentent les soutiens pédagogiques, techniques et financiers aux enseignants (aide au montage de projets, interventions directes auprès des élèves, mise en relation avec les acteurs éducatifs locaux et les ressources du territoire).

INFORMATION GRAND PUBLIC

- **Magazine l'Echo du Parc** – public : habitants via boîte aux lettres. 4 N° par an : mars, mai, septembre, décembre
- **Site internet du Parc** Toutes les activités de loisirs, les initiatives éco-responsables, le calendrier des manifestations
- **réseaux sociaux** : **page facebook de 12 000 fans**
- **Newsletter** : envoi bimensuels à **plus de 8 000 abonnés**



EN UN CLIC

Tout notre documentation mais aussi le Plan de Parc, le guide des aides, les rapport d'activités sont consultables sur

www.parc-naturel-chevreuse



INSTANCES DU PARC

Le syndicat mixte du Parc réunit 53 communes, 7 EPCI, 2 Conseils départementaux et le Conseil régional d'Île-de-France

le Président

prépare et exécute les délibérations du Comité et du Bureau. Il ordonne les dépenses et prescrit les recettes, assure l'administration générale du Syndicat et nomme le personnel. Il représente le Syndicat mixte.

Le Comité syndical

est l'organe délibérant ; il vote le programme d'actions, les budgets, crée les emplois et prend toutes les délibérations nécessaires au fonctionnement. Il délègue des attributions au Bureau
Important : il instruit la procédure de renouvellement de classement du Parc

Le Bureau

prépare les travaux et les décisions du Comité syndical et examine les dossiers et délibère sur les décisions qui lui sont confiées par le Comité syndical.

Les Commissions

au nombre de 8, ce sont des structures d'échanges et d'arbitrages à caractère consultatif, elles regroupent élus, partenaires, associations et techniciens. Elles recueillent les besoins, impulsent et orientent les programmes d'actions

- Education à l'environnement et au territoire
- Patrimoine et Culture
- Architecture – Urbanisme – Paysage
- Agriculture
- Biodiversité et Environnement
- Développement Economique et Energie
- Tourisme, Liaisons douces, Déplacements
- Communication et Animation

équipe technique

ce sont 35 techniciens, animateurs, gestionnaires pour faire vivre la charte dans les 53 communes du Parc et au-delà.



MOYENS DU PARC



* Participation de 4,75 € par an/habitant pour les 53 communes et de 1,19 € pour les communes associées et villes-portes